

Chantonnay, le 1^{er} Septembre 2017

La Principale
La Gestionnaire

Aux

Parents d'élèves

Dossier suivi par
Service Intendance

OBJET : Bourses de collège en ligne –
Année scolaire 2017-2018

Collège René Couzinet
6, rue de la Plaine
BP 63
85111 CHANTONNAY CEDEX
Tél. : 02.51.94.32.69
<http://clg-couzinet.vendee.e-lyco.fr>

Madame, Monsieur,

A compter de la rentrée scolaire 2017, votre demande de bourses de collège doit être faite en ligne par l'intermédiaire du Téléservices en vous connectant au portail Scolarité-Services (voir flyer joint). Un guide de connexion et un tutoriel vidéo sont à votre disposition sur le site e-lyco du collège.

Si vous désirez être accompagné dans votre démarche (pas d'outil numérique, pas d'adresse mèl...), vous pouvez prendre contact avec le service intendance du collège René Couzinet (par téléphone au 02.51.94.32.69 ou par mèl : isabelle.fort@ac-nantes.fr).

Si vous êtes dans l'impossibilité de faire une demande en ligne, il vous est toujours possible de déposer un dossier papier.

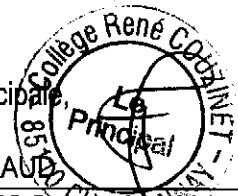
Afin d'être traitée dans les meilleurs délais, votre demande doit être faite le plus rapidement possible et en tout état de cause avant le **20 SEPTEMBRE 2017**.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées



La Principale,

T. HERAUD



La réponse à remettre au service intendance pour le 08 Septembre 2017

- Je soussigné, M....., responsable de l'élève
 NOM PRENOM CLASSE
- Reconnait avoir pris connaissance de la lettre d'information sur les bourses de collège 2017/2018 et :
- Souhaite faire une demande en ligne
 Souhaite faire une demande en ligne mais désire être accompagné dans la démarche
 (créneau souhaité – jour et heure)
- Souhaite faire une demande de bourses de collège dossier papier
 Renonce à faire une demande de bourses de collège.

Date,

Signature représentant légal,

→ Du 1^{er} septembre au 18 octobre 2017

Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Plus de
41 000
demandes
en 2016

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2016
(et mon avis d'impôt 2017 si un changement familial ou professionnel a entraîné une baisse de revenus en 2016 par rapport à 2015)



L'identifiant et le mot de passe
de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par le collège.



Mon adresse de messagerie électronique

Le déroulement de ma demande

1 Je me connecte à **Scolarité services**

<https://teleservices.ac-normandie.fr/ts>

Plus simple, plus sécurisée,
je me connecte via :



France
Connect

Mes informations fiscales sont plus précises et je n'ai aucun renseignement complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

3 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

education.gouv.fr/aides-financieres-college



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Annexe 3

Barème des bourses nationales de collège Année scolaire 2017-2018

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser			
Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de 2015			
Nombre d'enfants à charge	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3
1	14 955	8 084	2 852
2	18 406	9 950	3 511
3	21 857	11 815	4 169
4	25 308	13 682	4 827
5	28 760	15 547	5 485
6	32 211	17 412	6 144
7	35 662	19 279	6 802
8 ou plus	39 113	21 144	7 460
Montant annuel de la bourse	105 €	288 €	450 €

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €